

Assurance RC et choses d'entreprise; activité : pédiatrie

Nouvelle activité, pas d'assureur précédent

Début le : 01.03.2015 Durée : 3 ans

Couvertures :	No	Somme d'assurance	Franchise
			500 dépend des Cies
Marchandises et installations	1	520'000	
Bris de glaces	2	5'000	
Perte d'exploitation sur Ch. affaires	3	265'000	24 mois
Inst. techniques (informatique)	4	10'000	
RC Entreprise		5 millions	300 différent selon Cie
Masse salariale		163'000	(4 femmes)

demande faite avec la couverture compl. des dommages aux locaux loués

Risques : Incendie / Vol / Eaux 1-3-4
Tous risques (casco compris) 4

Comparaison et remarques sur les couvertures :

B. : conforme à la demande / franchise bris de glaces 0.--

D : conforme à la demande / franchise dégâts d'eau et bris de glaces de 0.-- / franchise RC 500.-- yc dommages aux locaux loués

C : conforme à la demande / franchise 200.-- pour tout

A : conforme à la demande / risque technique 26'000.-- (5% de la SA) / franchise RC 500.-- yc dommages aux locaux loués

E : franchise 200.-- pour choses / technique jusqu'à 100'000.--, franchise 500.-- / franchise RC 200.-- yc dommages aux locaux loués

Cies	Prime RC	Prime Choses	Particip. ou rabais	Total net	Différence	%
A	2754	1094.2	0.0	3848.2	1095.5	139.8
B	2063.3	1603	0.0	3666.3	913.6	133.2
C	3074.4	1129.0	0.0	4203.4	1450.7	152.7
D	2010.6	742.1	0.0	2752.7	0.0	100.0
E	3151.5	1171.0	0.0	4322.5	1569.8	157.0

Les Cies dans le désordre : Mobilière, Helvetia, Allianz, Axa-Winterthur, Zurich

Les primes ci-dessus comprennent le TF de 5 % !

